

**CONCOURS SUR ÉPREUVES D'ADMISSION  
DANS LE CORPS DES OFFICIERS DE LA  
GENDARMERIE NATIONALE**

ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un autre titre ou diplôme enregistré au moins au niveau 6 relatif au répertoire national des certifications professionnelles, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est fixée par arrêté du ministre de l'intérieur.

-----

- OG SD -

SESSION 2024

**ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE**

**(Durée : 04 heures – Coefficient : 25 – Note éliminatoire < 5/20)**

*« Pas de futur sans culture »*

Discours d'Irina Bokova,  
Directrice générale de l'UNESCO, 4 juin 2012.

Selon vous, quelle place pour le patrimoine culturel dans les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle ?